

# RAPPORT DE GESTION AU 30/12/2022

## UZES MONDE PLI

### I. ÉVOLUTION DES INDICES

ÉVOLUTION DES INDICES	31/12/2021	30/06/2022	31/12/2022	Performance sur 6 mois	Performance sur 12 mois
<b>CAC 40</b>	7153,03	5 922,86	6473,76	+9.30%	-9.50%
<b>Cac Mid and Small</b>	15516 ,29	12 916,62	13365,03	+3.47%	-13.86%
<b>Dow Jones</b>	36338,30	30 775,43	33147,25	+7.70%	-8.78%
<b>Nasdaq</b>	16320,08	11 503,72	10939,76	+3.79%	-32.97%
<b>Nikkei</b>	28791,71	26 393,04	26094,50	-1.13%	-9.37%
<b>Euro Stoxx 50</b>	4298,41	3 454,86	3793,62	+9.80%	-9.49%
<b>MSCI WORLD</b>	3231,73	2746,36	2602,68	+9.47%	-19.46%

<b>Euro/Dollar</b>	1,1369	1,0478	1,0702	+2.13%	-6.15%
<b>Pétrole T Brent</b>	74,64	109,05	85,95	-21.18%	15.15%
<b>Fixing or</b>	1829,24	1 806,44	1823,58	+0.94%	-0.31%

LES TAUX	UE	USA	LES TAUX	France	USA
<b>Banques centrales</b>	2,00%	4.25/4.50%	<b>Taux longs 30 ans</b>	3.31%	3,96%
<b>Inflation</b>	10,1%	7.1%	<b>Taux longs 10 ans</b>	3,09%	3,87%

### II. CONJONCTURE ECONOMIQUE

En ce deuxième semestre, les marchés financiers ont connu des hauteurs de vagues dignes de la Route du Rhum, après une forte baisse en septembre et un fort rebond en octobre, accompagné de mesures d'assouplissement sanitaires en Chine, une accalmie sur les prix du pétrole et une politique monétaire moins restrictive aux USA. Même si cette remontée des marchés fut spectaculaire, les grands indices comme le Nasdaq ont progressé plus lentement, pénalisés par la hausse graduelle des taux d'intérêt court terme. Les élections de mi-mandat ont conforté le clan démocrate sur une poursuite de la politique économique sociale et internationale préalablement définie.

En Europe, nos « imoca » ont mieux performé sur les océans boursiers que les « ultime » américains. Mais leurs victoires peuvent être interprétées différemment car l'inflation américaine, volontairement freinée est induite par une forte consommation et des investissements importants, contrairement à l'Europe qui subit la hausse du prix de l'énergie avec la guerre en Ukraine. La BCE a néanmoins choisi de maintenir sa politique de hausse des taux.

En Chine, le nouveau recul des indices manufacturiers et services, témoignant du ralentissement de l'activité et les contestations populaires ont inquiété les investisseurs ; mais en fin d'année, l'allègement de la politique zéro covid, accompagnée d'un soutien aux secteurs en difficulté (immobilier) ont rassuré les marchés financiers.

Enfin, concernant le marché des matières premières, l'or s'est apprécié de 10% en un mois autour de 1800 dollars l'once, dans un contexte de dollar affaibli ; les cours du pétrole se sont détendus vers 80 dollars, loin des tensions estivales autour de 100 dollars.

### III. LES TAUX

Au cours du 2nd semestre 2022, les marchés obligataires ont affronté l'intensification du combat des banques centrales contre l'inflation. La FED, puis la BCE, ont accéléré le tempo du resserrement monétaire en actant plusieurs hausses consécutives de 0.75 %.

In fine, les taux directeurs américains ont été relevés de 4,25% entre mars et décembre, mouvement inédit par son ampleur et sa rapidité depuis les années 80. De son côté, la BCE a porté le taux des opérations principales à 2.50% et celui de la facilité de dépôt à 2%.

De part et d'autre de l'Atlantique, ce durcissement rapide des conditions de financement vise à freiner la demande et rétablir la stabilité des prix nonobstant les effets négatifs sur la croissance.

Face à l'ampleur des actions déployées, la dynamique d'inflation s'est essouffée avec un pic à 9.1% en juin aux Etats-Unis et à 10.6% en octobre pour la Zone Euro.

Alors que les taux directeurs ont renoué en un temps record avec la neutralité et atteignent désormais un niveau restrictif, ils devraient s'inscrire dorénavant sur une trajectoire haussière plus mesurée que sur le semestre écoulé. Dans ce contexte, les rendements des bons du Trésor américains se sont sensiblement tendus et l'inversion de la courbe s'est nettement accentuée.

Entre instabilité politique transalpine, faux pas budgétaire britannique et guerre en Ukraine, la Zone Euro a été soumise à de multiples turbulences...

Sous le poids des pressions inflationnistes, les taux souverains ont enregistré une volatilité certaine et se sont passablement écartés. Signe avant-coureur de ralentissement économique, la courbe des emprunts allemands s'est inversée avec un Bund à 2.55% fin décembre (vs. -0.18% fin 2021). L'OAT termine l'année à 3.09% (vs. 0.19% fin 2021) et le 10 ans italien à 4.68% (vs.1.16% fin 2021).

Après avoir enregistré un pic fin septembre, les primes de risque offertes par les obligations d'entreprise se sont resserrées en dernière partie d'année. Les rendements offerts ont retrouvé la faveur des investisseurs dans un contexte de meilleure visibilité sur les taux.

### IV. PERSPECTIVES

Jusqu'où ne monteront-ils pas ? : les taux d'intérêt pourraient s'approprier la devise de Fouquet « quo non ascendet » sans avoir peur de courroucer les investisseurs et se voir appliquer la sanction du Roi Soleil, à savoir non pas l'embalement mais... la récession.

Cependant, ces resserrements monétaires successifs ont été volontaires afin de juguler l'inflation en ralentissant la croissance mondiale. Tout signe de résilience de l'économie américaine est consubstantielle à une mauvaise nouvelle qui obligerait les banquiers centraux à prolonger leurs politiques monétaires restrictives. La difficulté est donc de prévoir cette accalmie (2 hausses de taux sont encore à prévoir en 2023 aux USA) qui serait une excellente nouvelle pour les valeurs du Nasdaq et les valeurs de croissance. Certains observateurs envisagent une récession plus légère que prévue, la croissance aux USA passant de 2 % à 1 % en 2023 et quasiment nulle en Europe. Les cours des matières premières commencent à se stabiliser et les goulets d'étranglement s'estompent notamment dans le fret maritime. Mais certaines entreprises resteront pénalisées car la hausse des prix sera difficilement acceptée par les consommateurs tandis que d'autres secteurs pourraient être épargnés, à savoir l'énergie, les systèmes de défense (guerre en Ukraine) mais aussi des valeurs acycliques dans le domaine de la santé.

L'impact d'un dollar fort demeure un point essentiel pour les économies endettées notamment les pays émergents.

En Asie, la banque du Japon marque une rupture avec son passé en instituant les prémices d'une politique monétaire plus restrictive en élargissant les bornes de fluctuations des taux à 10 ans... La Chine et son cortège de mesures d'assouplissement anti-covid annoncées par le conseil des affaires de l'Etat devraient impacter favorablement l'économie sur les secteurs du luxe et du tourisme même si la lecture doctrinale du pays est parfois peu lisible. Pékin continuera d'investir dans les infrastructures afin de soutenir le moral des entreprises et des ménages tout en espérant favoriser la croissance en 2023.

## **OBJECTIF DE GESTION**

Le fonds, de classification « actions internationales », est centré sur les moyennes et grandes capitalisations de sociétés cotées sur un marché réglementé et plus particulièrement les marchés Européens, Nord-Américain et Asiatiques.

L'objectif de gestion est de fournir à l'investisseur un fonds dynamique recherchant une performance à moyen terme sur les marchés d'actions internationaux, dont la sélection est à la discrétion du gérant.

L'indicateur de référence est l'indice MSCI World Index (ACWI) net return, dividendes réinvestis. L'indice n'est qu'un indicateur de comparaison. Ce fonds n'est pas un fonds indiciel.

La stratégie d'investissement s'appuie sur une sélection rigoureuse de titres obtenue au travers d'une analyse fondamentale combinée à une analyse extra-financière prenant en compte les critères ESG (Environnement, Social, Gouvernance) dont les émissions carbone, les droits de l'Homme et du travail, la santé, la rémunération, l'éthique des dirigeants...

- Dans le cadre de la gestion de cet OPC, la sélection de valeurs associe exclusions normatives/sectorielles (armes controversées, Pacte Mondial des Nations, niveau de controverse, activités liées au charbon thermique...), et intégration des critères ESG.
- La sélection des titres s'effectue selon une approche Best-in-class / Best effort permettant de retenir les sociétés les mieux notées dans leur secteur mais également de favoriser les émetteurs dont la note ESG s'améliore au cours du temps.
- Le gérant retient l'échelle ESG de MSCI (de AAA à CCC ; AAA étant la meilleure) pour noter les sociétés. Les notes ESG inférieures à BB sont exclues.
- En cas de dégradation d'un émetteur en portefeuille sous les minima requis, le gérant dispose d'un délai raisonnable pour arbitrer la position dans le meilleur intérêt des porteurs.
- Au moins 90% des émetteurs en portefeuille doivent faire l'objet d'une note ESG.
- Enfin, la notation ESG de l'OPC doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement après élimination de 20% des valeurs les moins bien notées (approche en « amélioration de note »).

L'intégration des critères ESG permet une meilleure prise en compte de l'ensemble des facteurs de risques mais également des opportunités de croissance liés aux enjeux du développement durable, éléments incontournables de la performance de long terme.

Limites méthodologiques de l'approche ESG : il n'existe pas de cadre ou de liste de facteurs universellement acceptés à prendre en considération pour garantir la durabilité des investissements. Les critères retenus dépendent de la qualité des données issues des entreprises et des fournisseurs spécialisés. Leur utilisation dans le processus d'investissement demeure subjective.

L'OPC promeut des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au sens de l'article 8 du Règlement (UE) 2019/2088 - SFDR (« Règlement Disclosure »).

### **Le FCP a reçu le Label ISR de l'Etat français.**

Les caractéristiques essentielles de l'OPC :

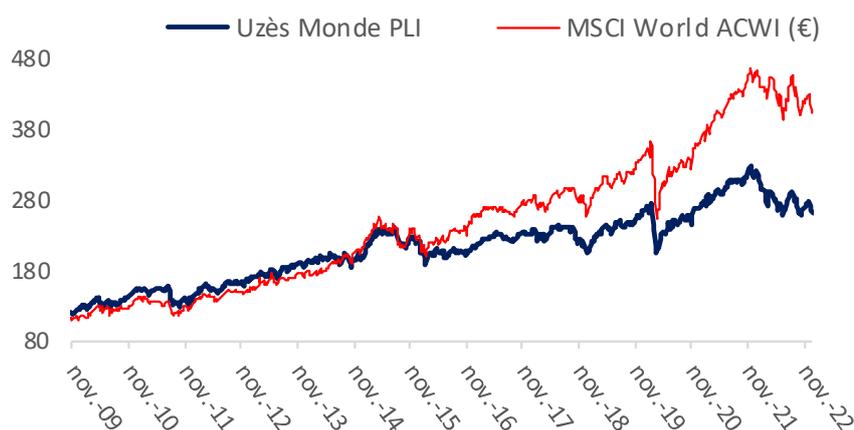
- Au minimum de 75% de l'actif en actions ou autres titres donnant ou pouvant donner directement ou indirectement, accès au capital ou aux droits de vote. Les
- Titres sélectionnés sont des valeurs de tous secteurs économiques et géographiques.
- Au maximum de 25% de l'actif en valeurs à revenus fixes.
- Au maximum de 10% de l'actif en petites capitalisations.
- Au maximum de 20% de l'actif en parts d'OPC français ou OPC européens conformes à la directive 85/611/CEE. Ces OPC pourront être gérées par les sociétés de gestion du groupe Financière d'Uzès et pourront concerner des OPC monétaires et/ou OPC investis en actions.

/ou de couvrir le portefeuille, les produits dérivés. L'utilisation de ces instruments pourra entraîner une surexposition maximum de 125%.

## EVOLUTION DU FONDS

	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022	Evolution
<b>Nombre de parts</b>	10 481,30	9 874,70	9 711,68	-1,65%
<b>Valeur liquidative en €</b>	3 037,41	3 590,64	2 940,61	-18,10%
<b>Actif net en €</b>	31 836 026,44	35 456 559,40	28 558 334,65	-19,46%

## GRAPHIQUE



## PRINCIPALES LIGNES DU FONDS :

	Poids
NESTLE NOM	3,43%
UZES ENTREPRISES	3,41%
UZES ASIAN EQUIT, I	3,06%
AIR LIQUIDE PRIME 23	2,47%
UZES GRANDS CRUS I	2,36%
HEINEKEN	2,31%
COM GR JAP EUR Z C	2,29%
PERNOD-RICARD	2,25%
PROCTER GAMBLE	2,24%
LVMH	2,14%
<b>Poids des 10 premières lignes</b>	<b>25,95%</b>

## INDICATEUR DE RISQUE :

← PROFIL DE RISQUE →

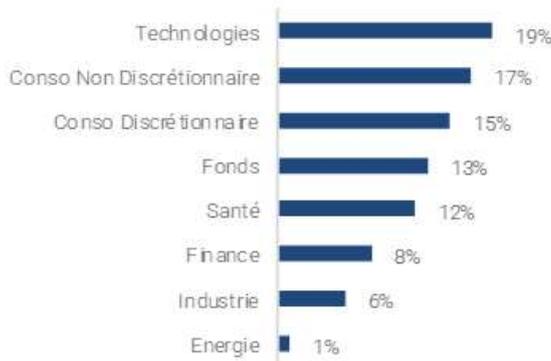
1 2 3 4 **5** 6 7

## INDICATEURS GENERAUX :

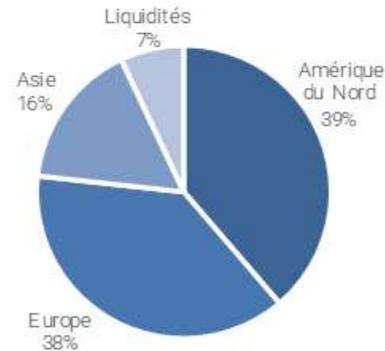
	1 an	3 ans	5 ans
Alpha	-5,09%	-18,01%	-31,72%
Ecart de suivi	7,55%	6,23%	5,46%
Ratio d'information	-0,67	-0,91	-0,95
Beta	0,84	0,84	0,85
Sharpe	-1,16	-0,01	0,17
Volatilité	15,60%	16,81%	15,09%
<b>Volatilité indice</b>	<b>16,10%</b>	<b>18,67%</b>	<b>16,70%</b>

## EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES TITRES

### Répartition sectorielle



### Répartition géographique



## REPORTING ESG

### Indicateurs ESG

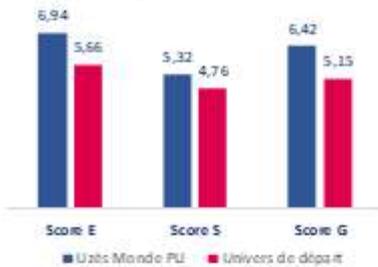
	Fonds	Univers Monde PLI
Score ESG*	7,51	6,54
Note ESG	AA	A
Couverture	90,81%	98,64%

La couverture concerne le pourcentage de l'actif net couvert ESG du portefeuille. Univers de départ : MSCI ACWI (All Country World Index).

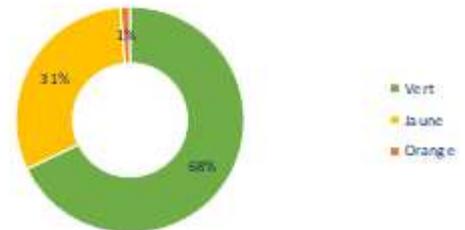
### Répartition des notes ESG du fonds



### Scores moyens E, S et G\* (/10)



### Répartition des controverses du fonds



### Top 5 des positions offrant des solutions durables

	Poids	Poids des solutions durables dans le CA
Aifon NV	1,83%	100,00%
Waga Energy SA	0,50%	99,70%
NECEN SA	2,99%	99,46%
EDP Renováveis, S.A.	2,90%	96,55%
Dr. Ing. h.c. F. Porsche A	0,84%	41,36%

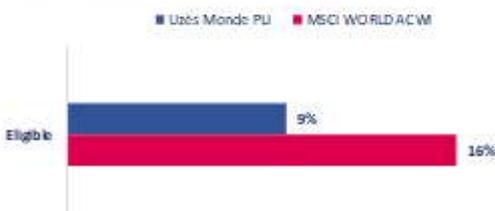
### Top 5 des meilleures notes ESG du fonds

	Poids	Note ESG
DASSAULT SYSTEMES S	2,81%	AAA
SCHNEDER ELECTRIC SE	3,23%	AAA
VALEO SE	1,47%	AAA
ATOS SE	0,48%	AAA
ASML Holding N.V.	2,89%	AAA

### Taxonomie Européenne

Pourcentage des revenus des entreprises éligibles à la taxonomie de l'Union Européenne.

Taux de couverture : fonds 97% / indice 99%



	Fonds	Univers PLI	Description									
<b>ENVIRONNEMENT</b>												
Intensité carbone S1 & S2	126,0	312,4	▶ L'intensité carbone scope 1 et scope 2 est le premier indicateur engageant qu'Uzès Gestion a désigné dans le cadre de la labellisation ISR du fonds.									
Taux de couverture	90,61%	100,00%	Cette donnée s'exprime en tonne de CO2 par million de chiffre d'affaires ce qui permet de comparer des entreprises de tailles différentes.									
Evolution de l'indicateur												
<table border="1"> <caption>Evolution de l'indicateur - Intensité carbone S1 &amp; S2</caption> <thead> <tr> <th>Mois</th> <th>Intensité carbone S1 &amp; S2 Uzès MONDE PLI</th> <th>Intensité carbone S1 &amp; S2 Univers MONDE PLI</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Jun 2021</td> <td>51,7</td> <td>305,3</td> </tr> <tr> <td>Jun 2022</td> <td>28,2</td> <td>317,5</td> </tr> </tbody> </table>				Mois	Intensité carbone S1 & S2 Uzès MONDE PLI	Intensité carbone S1 & S2 Univers MONDE PLI	Jun 2021	51,7	305,3	Jun 2022	28,2	317,5
Mois	Intensité carbone S1 & S2 Uzès MONDE PLI	Intensité carbone S1 & S2 Univers MONDE PLI										
Jun 2021	51,7	305,3										
Jun 2022	28,2	317,5										
Stress hydrique*	7,23	6,31	▶ Capacité des entreprises à gérer les risques liés à l'eau dans leurs activités.									
<b>SOCIAL</b>												
Femmes au CA	43,8%	24,2%	▶ Part des femmes au sein du Conseil d'Administration en pourcentage.									
Développement du capital humain*	6,10	5,19	▶ Le développement du capital humain est le deuxième indicateur engageant qu'Uzès Gestion a désigné dans le cadre de la labellisation ISR du fonds.									
Taux de couverture	87,39%	99,64%	Il correspond à la capacité des entreprises à retenir, former et à développer les compétences de leurs collaborateurs.									
Evolution de l'indicateur												
<table border="1"> <caption>Evolution de l'indicateur - Développement du capital humain</caption> <thead> <tr> <th>Mois</th> <th>Développement du capital humain Uzès MONDE PLI</th> <th>Développement du capital humain Univers MONDE PLI</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Jun 2022</td> <td>5,95</td> <td>4,92</td> </tr> <tr> <td>Jun 2022</td> <td>6,08</td> <td>5,17</td> </tr> </tbody> </table>				Mois	Développement du capital humain Uzès MONDE PLI	Développement du capital humain Univers MONDE PLI	Jun 2022	5,95	4,92	Jun 2022	6,08	5,17
Mois	Développement du capital humain Uzès MONDE PLI	Développement du capital humain Univers MONDE PLI										
Jun 2022	5,95	4,92										
Jun 2022	6,08	5,17										
<b>GOVERNANCE</b>												
Indépendance du Conseil d'Administration	78,2%	66,3%	▶ Part des administrateurs indépendants au sein du Conseil d'Administration en pourcentage.									
Score éthique*	6,74	5,58	▶ Comportement éthique des entreprises sur les sujets fiscaux, légaux, comptables, de gouvernance, etc.									
<b>DROITS DE L'HOMME</b>												
Respect du pacte mondial de TONU	100,0%	99,3%	▶ Contrôle du respect du pacte mondial des Nations Unies par les entreprises en portefeuille.									

## INFORMATION DES PORTEURS

Les souscriptions et les rachats sont effectués sur la base des cours de clôture du vendredi ; les ordres doivent être réceptionnés le vendredi (avant 12 heures).

Le prospectus complet est à votre disposition à la Société de Gestion sur le site [www.finuzes.fr](http://www.finuzes.fr)

La société de gestion applique la méthode de l'engagement global pour le calcul du risque global.

Les droits de votes aux Assemblées sont exercés dans la mesure du possible pour les lignes les plus significatives de l'OPCVM et selon les dispositions propres à chaque pays :

- Soit par présence à l'AG
- Soit par vote par correspondance

La politique de vote et la politique d'engagement sont disponibles sur le site [www.finuzes.fr](http://www.finuzes.fr).

## SELECTION DES INTERMEDIAIRES

UZES GESTION sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPCVM ou de ses clients. Elle sélectionne également des prestataires de services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordre. Dans les deux cas, PLG a défini une politique de sélection et d'évaluation de ses intermédiaires selon un certain nombre de critères dont la diligence dans l'exécution des ordres, le coût et l'automatisation de l'exécution (paiement – livraison).

### Politique de rémunération

La Politique de Rémunération de la Société de Gestion établit les règles et pratiques qui sont compatibles avec une gestion solide et efficace des risques et favorisent une telle gestion. Elle n'encourage pas les prises de risques incompatibles avec les profils de risques, les règles ou les actes constitutifs de la Société et ne nuit pas à la conformité aux devoirs de la Société de Gestion d'agir au mieux des intérêts des actionnaires. La politique de rémunération est alignée sur la stratégie d'entreprise, les objectifs, les valeurs et les intérêts de la Société de Gestion et des fonds OPCVM et FIA qu'elle gère ainsi que des personnes qui investissent dans ces fonds OPCVM, et cette politique comporte des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts. Elle comprend une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculées et l'identification des individus responsables de l'attribution de la rémunération et des avantages. En ce qui concerne l'organisation interne de la Société de Gestion, l'évaluation de la performance se fait dans un cadre pluriannuel. La Politique de Rémunération prévoit des composantes variables des salaires discrétionnaires dûment équilibrées, et la composante fixe représente une proportion de la rémunération totale suffisamment élevée pour permettre la mise en œuvre d'une politique entièrement flexible s'agissant des composantes variables de rémunération, y compris la possibilité de ne payer aucune composante variable de rémunération. La Politique de Rémunération s'applique aux catégories de personnels comprenant la haute direction, les preneurs de risques, les fonctions de contrôle et tout collaborateur dont la rémunération se situe dans la catégorie de rémunération de la haute direction et des preneurs de risques dont les activités ont un impact important sur le profil de risque de la Société de Gestion. Le montant total des rémunérations s'est élevé à 1.118.000€ dont 641.000€ en fixe et 438.000€ en prime et intéressement.

Vous pouvez obtenir des informations sur la Politique de Rémunération mise à jour à l'adresse [www.finuzes.fr](http://www.finuzes.fr)

## Information sur les critères ESG

Les gérants d'Uzès Gestion ont la conviction que la prise en compte explicite des facteurs ESG dans leurs décisions d'investissement leur apporte une vision plus exhaustive des entreprises et leur permet de mieux appréhender la manière dont elles gèrent les risques et opportunités de croissance liés aux enjeux du développement durable.

L'évaluation ESG des entreprises procède à la fois de nos analyses internes issues de nos propres recherches et de l'accès à des sources externes.

La démarche d'investisseur responsable d'Uzès Gestion associe exclusions normatives/sectorielles et intégration des critères ESG. Elle se décline à deux niveaux.

Le premier niveau concerne l'ensemble des actifs sous gestion (actions et obligations). Le second est relatif à la politique d'investissement responsable appliquée à nos fonds ISR.

1/ Pour l'ensemble de ses actifs sous gestion directe, Uzès Gestion applique les exclusions normatives et sectorielles suivantes :

- Sociétés impliquées dans la fabrication ou la vente de bombes à sous-munitions et mines antipersonnel
- Entreprises ne respectant pas l'un des 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies
- Entreprises faisant l'objet d'une controverse très sévère (Rouge) dans la nomenclature MSCI.
- Entreprises dont les activités sont liées au charbon thermique (extraction/production d'électricité).

2/ Au-delà des exclusions normatives et sectorielles décrites précédemment, les fonds ISR appliquent des exclusions sectorielles supplémentaires motivées par des choix d'ordre éthique.

Ces fonds suivent parallèlement une politique d'intégration ESG dont l'objectif est d'effectuer, préalablement à tout investissement, une analyse extra-financière systématique des sociétés.

### **Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)**

Enfin, Uzès Gestion prend en compte les enjeux ESG dans sa politique de vote.

En tant qu'acteur des marchés financiers, la société de gestion de l'OPC est soumise au Règlement 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

Ce Règlement établit des règles harmonisées pour les acteurs des marchés financiers relatives à la transparence en ce qui concerne l'intégration des risques en matière de durabilité, la prise en compte des incidences négatives en matière de durabilité, la promotion des caractéristiques environnementales ou sociales dans le processus d'investissement ou les objectifs d'investissement durable.

Le risque en matière de durabilité est défini comme un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur de l'investissement.

Les risques de durabilité peuvent présenter un caractère intrinsèque (changement climatique, atteinte à la biodiversité, événements sociaux, dégradation de la gouvernance...) et/ou avoir un impact sur d'autres types de risques tels que les risques opérationnels, les risques de marché, les risques de crédit, les risques de liquidité ou les risques de contrepartie.

La matérialisation de ces risques peut avoir un impact sur les rendements du fonds à plus ou moins long terme. L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG

difficiles à obtenir et incomplètes, estimées, dépassées ou inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées. Par essence diffus, risques de durabilité et incidences négatives sont analysés à différents niveaux de nos processus d'investissement : des politiques d'exclusion à l'intégration des notes ESG et au suivi des controverses.

La démarche ESG et la politique SFDR d'Uzès Gestion sont accessibles sur le site

[http://www.finuzes.fr/Approche\\_responsable](http://www.finuzes.fr/Approche_responsable)

## METHODOLOGIE ET DEFINITIONS

### Indicateurs ESG

Les critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) constituent généralement les trois piliers de l'analyse extra-financière. Pris en compte dans la gestion socialement responsable, ils permettent d'évaluer l'exercice de la responsabilité des entreprises sur les questions de développement durable vis-à-vis de l'environnement et de leurs parties prenantes (salariés, partenaires, sous-traitants et clients).

- Le **critère environnemental** s'attache à évaluer les risques et impacts environnementaux de l'entreprise : gestion de l'eau, des déchets, consommation d'énergie, réduction des émissions de gaz à effet de serre, prévention des risques environnementaux...
- Le **critère social** s'intéresse à la gestion des ressources humaines, au dialogue social, à la prévention des accidents, à la formation du personnel, au respect des Droits de l'Homme, aux relations avec toutes les parties prenantes externes (clients, fournisseurs, communautés locales...), à la gestion de la chaîne d'approvisionnement...
- Le **critère de gouvernance** interroge la gestion de l'entreprise par ses dirigeants : indépendance du conseil d'administration, politique de rémunération, respect des droits des actionnaires minoritaires, audit et communication financière...

### Notes ESG (MSCI)

■ Score 0 - 1,4 1,4 - 2,9 2,9 - 4,3 4,3 - 5,7 5,7 - 7,1 7,1 - 8,6 8,6 - 10

Note	CCC	BB	BBB	A	AA	AAA
	<b>A LA TRAINE</b>	<b>MOYENNE</b>			<b>LEADER</b>	
	Une entreprise à la traîne de son secteur en raison de sa forte exposition et de son incapacité à gérer des risques ESG importants.	Une entreprise avec des antécédents (structurels ou non) dans la gestion des risques et opportunités ESG les plus importants par rapport à ses pairs du secteur.			Une entreprise leader de son secteur dans la gestion des risques et opportunités ESG les plus importants.	

Les notes ESG attribuées par MSCI aux entreprises reposent sur une analyse approfondie de leur gouvernance et des facteurs environnementaux et sociaux jugés les plus pertinents pour leur secteur d'activité.

Sur chacun des piliers ESG, les indicateurs clés sont observés tant en termes d'exposition que de gestion des risques auxquels l'entreprise est confrontée. Un score numérique de 0 à 10 est ainsi attribué à chaque pilier ESG. Il permet d'obtenir un **score moyen pondéré par le poids des 3 piliers**. Ce score est in fine normalisé par secteur d'activité et retranscrit par une note comprise entre CCC et AAA (AAA étant la meilleure).

### Controverses ESG (MSCI)

La **note de controverse** vise à mettre en exergue tout élément pouvant affecter la réputation des entreprises et, selon la gravité des allégations soulevées, entraîner de lourdes sanctions juridiques, réglementaires ou financières. Sur chacun des piliers ESG, MSCI s'attache à définir le degré de sévérité et l'ampleur des controverses ainsi que leur caractère structurel ou temporaire, présent ou passé. Parmi les controverses les plus sévères, citons : le non-respect des Droits de l'Homme, les faits de corruption aggravée, les actes de pollution environnementale...

**Vert** : indique l'absence de tout incident ou la présence d'un ou plusieurs litiges passés ou en cours jugés mineurs à modérés.

**Jaune** : indique un ou plusieurs litiges passés ou en cours de nature modérée à sévère.

**Orange** : indique un ou plusieurs litiges en cours de nature sévère.

**Rouge** : indique un ou plusieurs litiges passés ou en cours de nature très sévère.

### Solutions durables à impact environnemental

**Pourcentage du chiffre d'affaires** réalisé dans une ou plusieurs activités offrant un impact environnemental dont : les énergies alternatives, l'efficacité énergétique, les bâtiments basse consommation, la prévention de la pollution, la gestion durable de l'eau ou l'agriculture durable.

### Taxonomie Européenne

La **taxonomie de l'Union Européenne** couvre l'ensemble des activités économiques qui peuvent contribuer de manière substantielle à une économie bas carbone via 6 objectifs environnementaux.

Dans un 1er temps, seules sont retenues les activités pouvant contribuer aux 2 premiers objectifs climat (atténuation et adaptation).

### Mesures d'impact

#### ■ Pilier environnement :

##### Emission de gaz à effets de serre

Nous suivons l'intensité carbone des entreprises sur la base des informations disponibles sur les périmètres 1 et 2 (S1 et S2 – source MSCI). Cette donnée s'exprime en tonne de CO2 par million de \$ de chiffre d'affaires ce qui permet de comparer des entreprises de tailles différentes.

Classification des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) :

**Périmètre 1 = émissions directes** résultant de la combustion d'énergies fossiles, telles que le gaz, le pétrole, le charbon, etc.

**Périmètre 2 = émissions indirectes liées** à la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur nécessaire à la fabrication du produit.

**Périmètre 3 = autres émissions indirectes en amont ou en aval de la production**, telles que l'extraction de matériaux achetés par l'entreprise pour la réalisation du produit ou les émissions liées au transport des salariés et des clients venant acheter le produit.

#### Stress hydrique

Les enjeux autour de l'utilisation, la gestion et le traitement de l'eau figurent parmi les plus sensibles. Pour chaque entreprise, le score de stress hydrique évalue leur capacité à gérer les risques liés à l'eau dans la conduite de leurs activités ainsi que leur positionnement face aux problématiques de recyclage, d'efficacité de consommation dans les processus de production, de recours à des solutions alternatives.

#### ■ Pilier social :

##### % de femmes au Conseil d'Administration

Pour chaque société analysée, nous suivons l'évolution de la part des femmes au sein du Conseil d'Administration.

##### Développement du capital humain

Le développement du capital humain est un indicateur central dans l'analyse du climat social des entreprises. L'analyse porte sur la capacité des entreprises à attirer et retenir les talents, à former ses collaborateurs et à développer leurs compétences.

#### ■ Pilier gouvernance :

##### % d'administrateurs indépendants

Pour chaque société analysée, nous suivons l'évolution du pourcentage d'administrateurs indépendants au sein du Conseil d'Administration.

##### Comportement éthique

Le comportement éthique des entreprises est un élément indispensable à la bonne marche et à la pérennité de leurs activités. Il influence directement leurs relations avec les différentes parties prenantes (clients, salariés, fournisseurs, communautés, investisseurs...). L'analyse porte notamment sur les problématiques de fraudes fiscales ou comptables, corruptions, blanchiment d'argent, violations des règles de concurrence, mauvais comportement des dirigeants.

**Drapeau vert** : le fonds obtient un meilleur score que son univers de départ.

**Drapeau jaune** : le fonds obtient un score plus faible que son univers de départ.